



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE PARIS

1, QUAI DE LA CORSE
75181 PARIS CEDEX 04

Les ressortissants étrangers au service de l'économie parisienne

Chapitre 2 Les entreprises dirigées par des ressortissants maghrébins (Algérie, Maroc, Tunisie)

Juin 2005

La ville de Paris compte 302 500 entreprises inscrites au Registre du commerce et des sociétés. 17 % d'entre elles sont dirigées par des personnes de nationalité étrangère. On dénombre 159 nationalités différentes parmi les chefs d'entreprises parisiennes. Parmi celles-ci, on décompte 11 nationalités regroupant 900 personnes et plus, 22 nationalités regroupant 500 dirigeants, et plus et 57 nationalités regroupant moins de 10 ressortissants.

Toutes nationalités confondues, les dirigeants étrangers ont tendance à exercer leurs fonctions au sein de SARL. Les chefs d'entreprises européens et américains sont plus impliqués dans les sociétés par actions. Par ailleurs, les dirigeants d'entreprises engagés dans l'immobilier sont présents dans les sociétés civiles, et ce quelle que soit leur nationalité.

Conscients de l'importance du dynamisme des entreprises dirigées par des entrepreneurs de nationalité étrangère pour le tissu économique de la capitale, les Greffiers associés du Tribunal de commerce de Paris ont entrepris un vaste inventaire statistique pour faire connaître et reconnaître le rôle économique significatif de ces dirigeants « venus d'ailleurs ».

Après la Chine, le greffe s'est attaché à étudier les entreprises dirigées par des ressortissants maghrébins. La population entrepreneuriale originaire des trois pays du Maghreb, Algérie, Tunisie et Maroc, compte 12 396 ressortissants qui dirigent 12 347 entreprises. Au sein de ces trois groupes communautaires, les algériens sont les plus nombreux, soit 5 804 personnes, viennent ensuite les tunisiens, 3 693 chefs d'entreprise, puis les marocains, avec 2 899 dirigeants.

Venant compléter ces données statistiques présentées par le greffe, Monsieur Alain Rallet, Professeur à l'Université de Paris Sud (Paris XI), Faculté Jean Monnet, apporte un commentaire socio-économique à ce bilan et le complète d'une mise en perspective macro-économique sur les modes de gestion et de création d'entreprises des dirigeants originaires du Maghreb.

Synthèse

1 – Regard sur les ressortissants du Maghreb entrepreneurs à Paris

En comparaison avec les entrepreneurs français, les chefs d'entreprises ressortissants des pays du Maghreb sont :

- ◆ **Plus jeunes, 49,56 ans en moyenne**, soit 2 ans de moins que leurs homologues français.
- ◆ **Avec une forte représentativité masculine** : 83,28% des entrepreneurs maghrébins sont des hommes et 16,72% des femmes
- ◆ **Les entreprises qu'ils dirigent sont plus récentes que celles gérées par les ressortissants français.** 37,24% d'entre elles ont moins de 5 ans d'existence, ce qui tendrait à prouver que ces chefs d'entreprises contribuent fortement au renouvellement du tissu économique parisien et participent activement à la création de nouvelles structures.

Les ressortissants maghrébins concentrent leur activité dans le commerce de gros et de détail, soit 32,12%. Cette activité est bien implantée dans les 18^{ème} et 11^{ème} arrondissements. Viennent ensuite : l'hôtellerie et la restauration rapide ou traditionnelle, soit 22,00%, le plus souvent implantées dans les 10^{ème} et 11^{ème}, puis l'immobilier et la location, soit 15,18%, disséminés dans tous les arrondissements.

En 2004, 6,35% des 12 347 structures ayant à leur tête un entrepreneur maghrébin ont une activité de prestation de services aux entreprises, dont 26,0% sont engagées dans le conseil en affaires et gestion et 18,6% dans l'informatique. **Ce secteur enregistre une progression de +1,7 point par rapport à 2002. A titre de comparaison, 21,65% des dirigeants français exerçaient ce type d'activité en 2004.**

49,97% des entreprises dirigées par les entrepreneurs maghrébins sont des SARL, et 34,7% ont adopté le statut de commerçant. Les structures plus fortement capitalisées comme les sociétés par actions représentent 1% des entreprises actives.

Les performances réalisées par les chefs d'entreprises du Maghreb en 2003 se caractérisent par :

- ◆ **Le maintien de leur chiffre d'affaires par rapport à 2002.** 48,4% ont déclaré un chiffre d'affaires compris entre 100 000 et 500 000 €, soit +1,2 points en comparaison avec 2003.
- ◆ **L'attribution de prêts bancaires à 20% de ces chefs d'entreprises** pour acquérir un fonds de commerce ou un local commercial ou bien encore installer leur entreprise.
- ◆ **Un endettement fiscal et social qui s'élève à 10,25%, soit +1,5 point que les entrepreneurs français.** La dette moyenne est de 110 000 € par entreprise, soit +46,46% par rapport aux entités dirigées par des français.
- ◆ **Une amélioration de la situation économique des entreprises, avec une baisse de 22,43% des défaillances en 2004 par rapport à 2002.** Par ailleurs, le greffe a détecté **70 entreprises potentiellement en difficulté en 2004, soit +133% en comparaison avec 2001.** Pour les entrepreneurs français, le greffe enregistre une diminution de 3,18% des jugements d'ouverture de redressement et de liquidation judiciaires entre 2004 et 2002, et une augmentation de 218% des détections d'entreprises en difficulté entre 2004 et 2001.

La création d'entreprises par les entrepreneurs maghrébins s'avère très dynamique :

- ◆ Ils ont immatriculé 1 359 nouvelles entreprises en 2004 au registre du commerce parisien, soit + **18,07% en l'espace de 5 ans**, avec **trois secteurs de prédilection, le commerce, soit 27,27%, la construction, 24,06%, et l'hôtellerie restauration 17,19%.** Pour les ressortissants français, les créations augmentent de 15,3%, avec une forte proportion d'immatriculations de sociétés civiles qui ne créent que peu d'emplois.
- ◆ **69,61% des nouvelles entreprises créées sont des SARL**, dont 45% sont dotées d'un capital social compris entre 7 500 et 10 000 €. 59,71% des nouveaux entrepreneurs français ont immatriculé une SARL en 2004, dont 24,57% disposent d'un capital compris entre 7 500 et 10 000 €. **Par ailleurs, 17,29% des créateurs d'entreprises maghrébins ont créé une SARL à libre capital en 2004.** Un chiffre à comparer avec les 20,44% de créateurs français pour ce type d'entreprise ¹.

¹ La Loi pour l'Initiative Economique du 1^{er} août 2003 autorise la création de SARL avec un capital social libre. Précédemment, les SARL devaient se doter d'un capital social minimum de 7 500 €.

2- Profil des entrepreneurs des trois communautés

Les chefs d'entreprises algériens :

◆ Ils sont **5 804 à exercer leur activité à Paris, soit 12,46% de la population entrepreneuriale parisienne**. Ils sont âgés de 51,5 ans en moyenne, dont 15,30% d'entrepreneurs « seniors » de 58 ans et plus. Les femmes chef d'entreprises algériennes représentent 18,21% de la population entrepreneuriale de cette communauté.

◆ **32,70% des structures qu'ils dirigent ont moins de 5 ans d'existence**. Leurs entreprises sont **pérennes** : 20,23% d'entre elles ont de 15 à 15 ans d'ancienneté, et 13,57% de 25 à 50 ans. Les entrepreneurs algériens sont **très présents dans l'hôtellerie et la restauration, soit 39%, et le commerce, soit 22,5%**. En matière de prestations de service aux entreprises, ces chefs d'entreprises sont **essentiellement engagés dans le conseil en affaires et gestion (34,3%), et les enquêtes sur les personnes et la sécurité (27%)**.

◆ La majorité des entreprises qu'ils dirigent sont **des SARL, soit 46,69%**, et 41,31% sont installés en qualité de **commerçants**. 2,8% de ces entrepreneurs sont à la tête de structures avec un capital supérieur à 100 000 €. 7,15% d'entre eux ont créé une entreprise avec un capital social inférieur à 1 000 €.

◆ Du point de vue de l'évolution économique des entreprises dirigées par un ressortissant algérien, l'on retiendra les indicateurs suivants :

23,23% ont **obtenu un prêt bancaire** pour acheter un fonds de commerce, un local commercial, installer leur entreprise ou démarrer leur activité pour un montant moyen de 152 380 €.

9,6% des entreprises dirigées par ces ressortissants sont endettées auprès du Trésor public et de l'Urssaf. Ils sont également **endettés à hauteur de 6,5% vis à vis du Trésor public**.

64 entreprises, soit 38,55% des procédures collectives prononcées à l'encontre des entités dirigées par un ressortissant du Maghreb, ont été **touchées par les jugements d'ouverture de redressement et de liquidation judiciaires**.

27 entreprises ayant à leur tête un dirigeant algérien ont été concernées par la Prévention.

◆ Ils ont créé 581 nouvelles entités, ce qui représente 42,75% des structures immatriculées par des ressortissants maghrébins au Registre du commerce en 2004. Ils ont principalement créé dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration (29,14%), du commerce (24,77%), de la construction (15,66%).

◆ Par ailleurs, les ressortissants algériens ont créé **109 SARL à libre capital en 2004**, avec des dominantes dans le secteur du commerce, de la construction et de la restauration.

Les chefs d'entreprises tunisiens :

◆ On dénombre **3 693 entrepreneurs tunisiens, soit 7,93% des entrepreneurs parisiens étrangers**. Ils sont âgés de 48,6 ans en moyenne. Les femmes chefs d'entreprises représentent 11,70% de la population.

◆ **La création d'entreprises par des ressortissants tunisiens a été dynamique ces dernières années : 42,85% des structures qu'ils ont créées ont moins de 5 ans d'ancienneté**. En revanche, 14,49% seulement de ces entrepreneurs dirigent des entités ayant de 15 à 25 ans d'existence, et 9,21% de 25 à 50 ans. Il exercent surtout dans le **commerce, 33,9%, et la construction, soit 19,5%**. Dans le **secteur des prestations aux entreprises**, ces dirigeants proposent surtout du **conseil en informatique, soit 53%**.

◆ Ces chefs d'entreprises **dirigent principalement des SARL, soit 54,92%**, 33,11% sont installés en qualité de commerçants et 10,27% sont à la tête de sociétés civiles. 3,12% d'entre eux dirigent des structures dotées d'un capital supérieur à 100 000 €. 6,49% d'entre eux seulement ont créé une entreprise avec un capital inférieur à 1 000 €.

◆ Du point de vue de l'évolution économique des entreprises dirigées par un ressortissant tunisien, l'on retiendra les indicateurs suivants :

17,87% ont obtenu un prêt bancaire pour acheter un fonds de commerce, un local commercial, installer leur entreprise ou démarrer leur activité, pour un montant moyen de 127 480 €.

11,10% des entreprises dirigées par les ressortissants tunisiens sont endettées auprès du Trésor public et de l'Urssaf. 6,5% d'entre eux sont endettés vis à vis du Trésor public.

62 entreprises dirigées par un ressortissant tunisien ont fait l'objet d'un jugement d'ouverture de liquidation ou de redressement judiciaire, **soit 37,35% des procédures collectives prononcées à l'encontre des entités dirigées par un ressortissant du Maghreb.**

29 entreprises **dirigées par un chef d'entreprise tunisien ont été concernées par la Prévention en 2004**, soit

◆ **Les entrepreneurs tunisiens** ont immatriculé 449 entreprises au Registre du commerce en 2004, soit 33,04% des structures créées par les trois groupes étudiés. **37,05% des nouveaux chefs d'entreprises tunisiens exercent dans le secteur de la construction**, 27,05% dans le commerce de gros et de détail, et 9,77% dans l'hôtellerie et la restauration

◆ **68 SARL à libre capital ont été créées par des entrepreneurs tunisiens en 2004**, avec une dominante dans le secteur de la construction.

Les chefs d'entreprises marocains :

◆ On décompte **2 899 entrepreneurs marocains installés à Paris, soit 6,23% de la population entrepreneuriale étrangère parisienne.** Agés de 48,3 ans en moyenne, **les seniors de plus de 58 ans sont particulièrement bien représentés au sein de cette communauté**, soit 23,6% de la population. **20,85% des chefs d'entreprises sont des femmes**

◆ **39,18% des entrepreneurs marocains ont créé une entreprise ces 5 dernières années.** 20,24% des structures qu'ils dirigent ont de 15 à 25 ans d'existence, et 7,59% de 25 à 50 ans. **Leurs deux secteurs d'activité de prédilection** sont le **commerce, à hauteur de 47%**, et l'immobilier et la location, soit 17%. En matière de prestations de service aux entreprises, **ces ressortissants proposent principalement du conseil en affaires et gestion (47,5%)**, et en informatique (25,7%).

◆ **Ils sont dirigeants de SARL à hauteur de 49,97%**, 34,71% sont installés en qualité de commerçants et 12,80% sont à la tête de sociétés civiles. 3,62% de ces ressortissants gèrent des structures dotées d'un capital supérieur à 100 000 €. En outre, **7,83% des chefs d'entreprises marocains dirigent des structures faiblement capitalisées dont le capital est inférieur à 1 000 €.**

◆ Du point de vue de l'évolution économique des entreprises dirigées par un ressortissant marocain, l'on retiendra les indicateurs suivants :

16,14% ont obtenu un prêt bancaire pour acheter un fonds de commerce, un local commercial, installer leur entreprise ou démarrer leur activité, pour un montant moyen de 116 750 €.

9,6% des entreprises dirigées par ces ressortissants sont endettées auprès du Trésor public et de l'Urssaf.

40 entreprises ont fait l'objet d'un **jugement d'ouverture de liquidation ou de redressement judiciaires** en 2004, soit 24,10% des procédures collectives prononcées à l'encontre d'un ressortissant du Maghreb.

14 structures potentiellement en difficulté ont été détectées par le service de la Prévention en 2004.

◆ **Les entrepreneurs marocains** ont immatriculé 329 entreprises au Registre du commerce en 2004, soit **24,21% des créations par des ressortissants maghrébins.** Leurs secteurs de prédilection sont : **le commerce, 31,88%**, **la construction, 20%**, et **l'immobilier et la location de biens immobiliers, 16,56%**.

◆ **58 SARL à libre capital ont été créées par des ressortissants marocains en 2004**, avec une dominante de créations dans le secteur du commerce.

1- Quel est le profil des entrepreneurs maghrébins implantés à Paris ? Quelles sont les caractéristiques des entreprises qu'ils dirigent ?

Les 231 035 entrepreneurs de nationalité française implantés à Paris dirigent 229 827 entreprises. Au total, la Capitale dénombrait 278 017 dirigeants à la tête de 298 158 entreprises à la fin de l'année 2004, toutes nationalités confondues.

12 396 ressortissants issus des pays du Maghreb sont à la tête de 12 347 entreprises parisiennes. Ils représentent 4,16% de la population entrepreneuriale de la Capitale.

Au sein de ce groupe, l'on dénombre :

- 5 804 entrepreneurs de nationalité algérienne, qui dirigent 1,95% des entreprises parisiennes
- 3 693 ressortissants tunisiens sont à la tête de 1,24% des entreprises,
- 2 899 ressortissants marocains dirigent 0,97% des entreprises.

Monsieur Alain Rallet indique : « Ces chiffres reflètent avant tout l'importance de l'immigration maghrébine, les algériens, marocains et tunisiens étant les nationalités les mieux représentées après les portugais. Mais le dernier recensement de 1999 indique une diminution de cette population en Ile-de-France, fait nouveau depuis 1962. Par ailleurs, cette population vieillit et se féminise (effet du regroupement familial comme source d'immigration). Les chiffres ne reflètent toutefois pas le nombre d'entreprises développées par des maghrébins d'origine. En effet, une proportion importante d'immigrés de nationalité étrangère acquièrent la nationalité française. Ainsi, en 1999, la part des tunisiens ayant acquis la nationalité française représente 40% de la population immigrée tunisienne en France. Le phénomène est moins important pour les algériens et marocains (respectivement 27% et 25%). On peut penser qu'une partie de ces maghrébins ayant pris la nationalité française sont des entrepreneurs. Il faudrait leur ajouter les immigrés maghrébins nés en France (2^{ème} génération), donc français sauf choix contraire. L'influence maghrébine sur l'entrepreneuriat parisien est donc sans doute plus important quantitativement que les chiffres de l'enquête ne l'indiquent mais pas nécessairement en part relative. »

❖ Pyramide des âges et répartition par civilité

83,28% des entrepreneurs maghrébins sont des hommes et 16,72% des femmes. Les femmes chef d'entreprises marocaines sont les plus nombreuses, soit 20,85%, alors que les ressortissantes algériennes représentent 18,21% des entrepreneures et les tunisiennes 11,70%. A titre de comparaison, les femmes entrepreneures françaises représentent 25,3% de la population entrepreneuriale de la Capitale. Les ressortissantes du maghreb sont bien représentées chez les jeunes de moins de 25 ans, soit 28%.

L'âge moyen des entrepreneurs maghrébins s'établit à 49,56 ans, soit 2 ans de moins que leurs homologues français. Parmi les ressortissants des trois communautés, l'on relèvera que les dirigeants marocains sont les plus jeunes, soit 48,3 ans en moyenne. Viennent ensuite les tunisiens, d'un âge moyen de 48,6 ans, puis les algériens, de 51,5 ans.

La comparaison des pyramides des âges révèle les tendances suivantes :

- Les jeunes entrepreneurs maghrébins âgés de 25 à 35 ans sont plus nombreux que leurs homologues français. Ils représentent 18,36% de la population entrepreneuriale, soit +3 points par rapport aux français
- Les dirigeants maghrébins d'âge moyen sont également mieux représentés, soit 36,03%, soit +8 points par rapport aux français
- Les entrepreneurs « seniors » sont beaucoup plus nombreux parmi les français, soit 19,19% contre 15,46% chez les dirigeants maghrébins. Les seniors sont particulièrement bien représentés chez les ressortissants marocains, soit 23,6% de la population, un peu plus faiblement représentés chez les algériens, soit 15,30% et en nombre beaucoup plus réduit chez les tunisiens, soit 9,5%.

Pyramide des âges des dirigeants maghrébins

Age	% Femmes	% Hommes	% Global
< 25 ans	27,93%	72,07%	1,53%
>= 25 et < 35 ans	18,95%	17,87%	18,36%
>= 35 et < 45 ans	17,06%	35,89%	36,03%
>= 45 et < 58 ans	16,72%	28,62%	28,62%
>= 58 ans	12,19%	16,30%	15,46%

Pyramide des âges des dirigeants français

Age	% Femmes	% Hommes	% global
< 25ans	31,15%	68,85%	2,13%
>= 25ans et < 35ans	27,91%	72,09%	15,85%
>= 35ans et < 45ans	24,60%	75,40%	28,21%
>= 45ans et < 58ans	24,19%	75,81%	34,63%
>= 58ans	25,48%	74,52%	19,19%

Monsieur Alain Rallet commente « *L'entrepreneuriat maghrébin est principalement l'effet d'une immigration ancienne dont le taux de renouvellement est moindre que celui d'autres nationalités comme les turcs ou les chinois. Il y a ainsi moins d'écart entre l'âge moyen de l'entrepreneur maghrébin et de l'entrepreneur français qu'entre celui-ci et l'entrepreneur chinois. Mais on retrouve aussi les invariants de l'immigration et tout d'abord les caractéristiques culturelles : les femmes maghrébines sont ainsi très peu représentées comparativement aux entrepreneures chinoises qui sont à parité. On relève toutefois les importantes variations entre nationalités et un phénomène a priori curieux, à savoir que la part des tunisiennes est la plus faible alors que le statut de la femme tunisienne est réputé le plus favorable du monde arabe. Tout se passe comme si la plus grande liberté dont jouit la femme tunisienne au pays dans l'ordre de la société civile n'avait pas d'impact dans le domaine de l'entrepreneuriat, bien au contraire. Ce point serait à confirmer dans les pays d'origine. On note le dynamisme des femmes marocaines et surtout l'évolution dans la jeune génération.* »

- ❖ **Répartition des entreprises par date d'immatriculation : 37% ont moins de 5 ans et 32,5% ont entre 5 et 15 ans d'existence**

37,24% des entreprises dirigées par les ressortissants maghrébins sont de jeunes entités créées il y a moins de 5 ans, ce qui tendrait à prouver que ces chefs d'entreprises ont fortement contribué à la création d'entreprises à Paris ces dernières années. Le greffe observe la répartition suivante : 32,70% des entreprises créées par des ressortissants algériens, 39,18% de celles créées par des marocains et 42,85% des structures immatriculées par des tunisiens ont moins de 5 ans d'existence.

33,80% des algériens, 20,24% des marocains, 14,59% des tunisiens dirigent des structures ayant de 15 à 25 ans d'existence.

Ancienneté des entreprises dirigées par des entrepreneurs maghrébins

Date d'immatriculation	Nombre
< 5ans	37,24%
De 5 à 15ans	32,59%
De 15 à 25ans	18,53%
De 25 à 50ans	10,87%
Plus de 50ans	0,77%

- ❖ **45,06% des entreprises dirigées par des entrepreneurs maghrébins sont implantées dans les 18^{ème}, 20^{ème}, 11^{ème}, et 10^{ème} arrondissements**

Selon la cartographie décrite dans notre Atlas économique Paris 2005, 30% des entreprises de la Capitale se trouvent dans trois arrondissements du nord-ouest parisien : 8^{ème}, 16^{ème} et 17^{ème}. La géographie parisienne fait apparaître des pôles d'activité par arrondissement.

Les activités exercées le plus souvent par les entreprises dirigées par un ressortissant maghrébin sont :

- Le commerce de gros et de détail, soit 32,12%. Cette activité est bien implantée dans les 18^{ème} et 11^{ème} arrondissements
- l'hôtellerie et la restauration rapide ou traditionnelle, soit 22,00%. Ces activités sont bien représentées dans les 10^{ème} et 11^{ème} arrondissements.
- L'immobilier et la location, soit 15,18%. Cette activité est disséminée dans tous les arrondissements.
- La construction dans le 10^{ème} arrondissement, soit 12,12%

Viennent ensuite :

- 6,35% des services aux entreprises
- 4,62% d'industrie manufacturière
- Les autres secteurs englobent moins de 3% des entreprises, il s'agit des services collectifs, sociaux et personnels (2,98%), des transports (1,94%), des activités financières (0,47%), et d'autres activités telles que les télécommunications, les loisirs, les déménagements, etc.

L'on constate également que les marocains sont particulièrement présents au sein de deux activités, le commerce, soit 47% des entrepreneurs, et l'immobilier et la location, soit 17%. Les algériens exercent plutôt une activité d'hôtellerie et de restauration, soit 39%, et 22,5% font du commerce. Les secteurs de prédilection des tunisiens sont plutôt le commerce, 33,9%, et la construction, soit 19,5%.

A titre de comparaison, les entreprises dirigées par des français sont majoritairement engagées dans l'immobilier et la location (32,20%), les services aux entreprises (21,65%), et le commerce de gros et de détail (16,41%).

Monsieur Alain Rallet ajoute : « *Les entreprises maghrébines se retrouvent dans des secteurs traditionnels pour l'immigration : commerce, hôtellerie, construction. Les barrières à l'entrée y sont plus faibles : capital initial moins élevé, contrôle réglementaire ou social des entrées moins strict. Il est donc logique que l'on y retrouve les ressortissants maghrébins.* »

❖ Focus sur le secteur des prestations de service aux entreprises

660 structures ont une activité de prestation de services aux entreprises, soit 6,35% des 12 347 entreprises dirigées par des entrepreneurs maghrébins en 2004. A titre de comparaison, 21,65% des dirigeants français exercent ce type d'activité.

Ce panel se répartit selon des activités diverses, qui recouvrent des prestations de service intellectuelles ou manuelles :

- 26,0% des entreprises du panel sont engagées dans le conseil en affaires et gestion
- 18,6% dans l'informatique
- 11,3% dans le nettoyage
- 10,9% dans la communication et la publicité
- 9,3% proposent des enquêtes sur les personnes et des prestations de sécurité
- 8,0% des prestations de service diverses (télécom, centres d'appels, recouvrement de créances, etc.)
- 5,9% de l'ingénierie et des études techniques
- 5,4% sont à la tête de holdings
- 4,1% proposent des services de secrétariat et de mise à disposition de personnel.

Parmi les trois groupes communautaires étudiés, l'on relèvera les tendances suivantes :

- Les tunisiens sont très engagés dans l'informatique, soit 53%, puis viennent ensuite les marocains, soit 25,7%
- Les ressortissants marocains sont les plus nombreux à proposer des prestations de conseil en affaires et gestion, soit 47,5%, suivis par les algériens, soit 34,3%. 12,41% des chefs d'entreprises marocains sont engagés dans l'ingénierie et les études techniques

- 27% des entrepreneurs algériens proposent des enquêtes relatives aux personnes et des prestations de sécurité.

Monsieur Alain Rallet déclare : *« Les services sont hélas peu représentés or ils traduisent un entrepreneuriat mieux inséré dans le tissu économique et donc plus évolutif a priori que l'entrepreneuriat dans les secteurs du commerce, de la construction et de l'hôtellerie qui constituent des entrepreneuriats « de niche » pour l'immigration. Mais la pénétration étrangère est difficile dans ce domaine à l'échelle individuelle ou de la petite société (SARL, voir ci-dessous). Elle est davantage le fait de groupes et s'exerce principalement par le salariat. ».*

❖ **49,97% des entreprises dirigées par les entrepreneurs maghrébins sont des SARL**

La SARL est la forme juridique la plus souvent choisie par les entrepreneurs maghrébins. Sur ce point, leur choix s'apparente à celui des français qui dirigent 46,97% de SARL également. Vient ensuite le statut de commerçant, adopté par 34,7% des ressortissants maghrébins, notamment par ceux qui exercent une activité de commerce de proximité. Puis les sociétés civiles, à hauteur de 12,80%. Ces entreprises ont généralement une activité de gestion de biens immobiliers et de location.

Les autres formes juridiques, c'est à dire, les sociétés par actions, sociétés en nom collectif, groupements, etc., qui sont généralement des structures plus lourdes et plus capitalisées, regroupent moins de 3% des entreprises.

A titre de comparaison, 11,32% des dirigeants français sont des commerçants, 12,47% dirigent des sociétés par actions, 26,73% des sociétés civiles, 1,44% des sociétés en nom collectif, et 1,07% des entreprises revêtent une autre forme juridique (groupement, société en commandite, société d'exercice libéral, etc.).

❖ **58,88% des entreprises dirigées par les ressortissants maghrébins sont dotées d'un capital social compris entre 7 500 et 10 000 €**

58,88% des sociétés ² dirigées par des entrepreneurs maghrébins sont des SARL disposant d'un capital compris entre 7 500 et 10 000 €. Cette proportion s'établit à 29% pour les structures dirigées par des français. Pour mémoire, forme juridique et montant en capital sont étroitement liés. Plus globalement la comparaison entre les montants en capital des entreprises des deux groupes étudiés révèle une plus forte capitalisation des structures dirigées par les français.

Les autres tendances à relever sont les suivantes :

- Les entrepreneurs maghrébins sont beaucoup moins nombreux, 7,11%, à diriger des structures dotées d'un capital inférieur à 1 000 €, soit -15 points au regard des français
- Les ressortissants maghrébins sont également moins nombreux à diriger des structures plus fortement capitalisées. 8,66% sont à la tête d'entreprises disposant d'un capital compris entre 20 000 et 100 000 €, soit -6,5 points par rapport aux français, 3,1% d'entreprises avec un capital supérieur à 100 000 €, soit -10 points en comparaison avec les français.

L'analyse des trois groupes de nationalités (algérienne, tunisienne et marocaine) donne les principales tendances suivantes :

- 3,62% des ressortissants marocains, 3,12% des tunisiens, et 2,8% des algériens dirigent les structures les plus capitalisées
- Les structures disposant d'un capital inférieur à 1 000 € sont gérées par des ressortissants marocains à hauteur 7,83%, par des algériens à hauteur de 7,15%, et par des tunisiens pour 6,49%

² Les commerçants ne sont pas inclus dans cette rubrique. Pour ce statut juridique, aucun montant en capital n'est exigé lors de l'immatriculation au Registre du commerce.

**Répartition par montant du capital social
des entreprises dirigées par des ressortissants
maghrébins**

<=1 000	7,11%
>1 000 et <=7 500	16,37%
>7 500 et <=10 000	58,88%
>10 000 et <=20 000	5,84%
>20 000 et <=40 000	5,10%
>40 000 et <=100 000	3,56%
>100 000 et <=500 000	2,49%
>500 000	0,63%

**Répartition par montant du capital social
des entreprises dirigées par des ressortissants
français**

<=1000 €	22,16%
>1 000 et <=7 500 €	14,47%
>7 500 et <=10 000 €	29,19%
>10 000 et <=20 000 €	5,53%
>20 000 et <=40 000 €	7,90%
>40 000 et <=100 000 €	7,42%
>100 000 et <=500 000 €	7,90%
>500 000 €	5,43%

2- Quelle évolution économique pour les entreprises dirigées par des chefs d'entreprises ressortissants des pays du Maghreb en 2004 ? Ont-elles rencontré des difficultés ?

Cinq indicateurs sont susceptibles d'apporter un éclairage sur les points forts et les points faibles de l'évolution économique et financière des entreprises dirigées par des ressortissants maghrébins.

Ces indicateurs sont :

- Le chiffre d'affaires déclaré dans les comptes annuels déposés auprès du greffe pour les deux derniers exercices
- Les investissements réalisés par les entrepreneurs pour acquérir un fond de commerce, un local commercial et/ou effectuer des travaux de rénovation ou d'embellissement de leurs locaux professionnels
- Les dettes sociales et fiscales contractées auprès de l'Urssaf et des Impôts,
- Les décisions de redressement et de liquidation judiciaires prononcées par le Tribunal de commerce de Paris à l'encontre des entreprises étudiées ici.
- Le nombre d'entreprises potentiellement en difficulté détectées par la Prévention.

❖ 48,4% des entreprises dirigées par un ressortissant maghrébin ont réalisé un chiffre d'affaires compris entre 100 000 et 500 000 € en 2003, soit +1,2 points par rapport à 2002

En 2003, les entrepreneurs maghrébins semblent avoir réussi à maintenir leurs performances en matière de réalisation de chiffre d'affaires, au regard de 2002. 48,44% ont déclaré un chiffre d'affaires compris entre 100 000 et 500 000 €, en légère progression de 1,2 points par rapport à 2002.

A l'image de l'ensemble des entreprises parisiennes cependant, les structures³ dirigées par les ressortissants maghrébins ont été un peu plus nombreuses à réaliser un chiffre d'affaires inférieur à 50 000 €. Elles enregistrent une légère progression de +0,8 points. Pour la même période, en revanche, les entreprises avec un chiffre d'affaires supérieur à 1 million € ont été en plus faible nombre, soit -0,7 points par rapport à 2002.

L'on observera par ailleurs que :

- Les entreprises dirigées par un français sont plus nombreuses à avoir réalisé un chiffre d'affaires inférieur à 50 000 €. Elles représentent 28,63% en 2003, soit 15 points de plus que celles dirigées par un ressortissant du Maghreb.
- Les entreprises gérées par un français sont plus nombreuses à avoir déclaré un chiffre d'affaires élevé en 2003. 30% des entreprises ont réalisé un chiffre d'affaires supérieur à 500 000 €, soit 12 points de plus que les entrepreneurs maghrébins.

³ Les entreprises commerciales soumises à l'obligation du dépôt des comptes déposeront leur exercice auprès du greffe à partir de 2005. Les commerçants, les sociétés civiles, les groupements, n'ont pas l'obligation de déposer leurs comptes.

- Pour les entreprises ayant déclaré un chiffre d'affaires supérieur à 1 million €, l'on constate la répartition suivante : 14,41% des ressortissants marocains, 10,6% des tunisiens et 5,31% des algériens atteignent ce chiffre d'affaires en 2003. La dimension de l'entreprise et son activité ont évidemment une influence directe sur le chiffre d'affaires. Plus globalement, 48,44% des entreprises dirigées par les ressortissants maghrébins ont dégagé un chiffre d'affaires compris entre 100 000 et 500 000 € en 2003. On notera que dans la même fourchette de chiffre d'affaires, soit 100 000 à 500 000 €, les dirigeants parisiens de nationalité française ont été beaucoup moins nombreux, soit 31,70%.

Répartition des entreprises dirigées par les ressortissants maghrébins par tranches de chiffre d'affaires

Montant du chiffre d'affaires	2002	2003
<50 000 €	16,78%	17,60%
>=50 000 et <100 000 €	16,62%	15,35%
>=100 000 et <200 000 €	23,86%	24,81%
>=200 000 et <500 000 €	23,28%	23,63%
>=500 000 et <1 000 000 €	9,86%	9,77%
>=1 000 000 €	9,60%	8,85%

Répartition des entreprises dirigées par les ressortissants français par tranches de chiffre d'affaires

Montant du chiffre d'affaires	2002	2003
< 50 000 €	27,30%	28,63%
>=50 000 et <100 000 €	9,01%	8,80%
>=100 000 et <200 000 €	13,27%	12,99%
>=200 000 et <500 000 €	19,10%	18,71%
>=500 000 et <1 000 000 €	12,04%	11,82%
>=1 000 000 €	19,28%	19,05%

❖ 20% des entrepreneurs maghrébins ont obtenu un prêt bancaire pour acquérir un fonds de commerce ou un local commercial ou bien encore installer leur entreprise

2 476 dirigeants ont sollicité et ont obtenu un prêt bancaire pour démarrer ou développer leur activité. Le montant moyen du prêt accordé par les banques s'élève à 139 000 €, ce qui représente un montant cumulé de 344 188 000 € pour l'ensemble des entrepreneurs maghrébins.

Au sein des trois nationalités étudiées, la répartition est la suivante :

- 23,23% des entrepreneurs algériens ont obtenu un prêt pour un montant moyen de 152 380 €.
- 17,87% de ressortissants tunisiens ont emprunté pour un montant moyen de 127 480 €
- 16,14% des chefs d'entreprises marocains ont obtenu un prêt moyen de 116 750 €.

A titre de comparaison, 7,25% des entrepreneurs français ont obtenu un emprunt de ce type, pour un montant moyen de 457 727 € par entreprise, soit un montant total cumulé de 7 630 000 000 €.

Autres investissements réalisés par les chefs d'entreprises maghrébins:

- 5,37% entreprises ont acquis ou loué du matériel en crédit-bail. Ce taux s'élève à 6,53% pour les entreprises dirigées par un français
- 0,52% de clauses de réserve de propriété ⁴ ont été inscrites auprès du greffe pour un montant cumulé de 1 009 0000 €, soit un montant moyen de 15 524 € par entreprise. L'inscription de clauses de propriété concerne 0,44% des entrepreneurs français.

⁴ Cette inscription déposée au greffe permet au propriétaire d'un bien d'être dispensé de faire reconnaître son droit de propriété en cas de redressement ou de liquidation judiciaire lorsque le contrat portant sur ce bien a fait l'objet d'une publicité au greffe.

❖ **10,25% des entreprises dirigées par un ressortissant maghrébin sont endettées auprès de l'Urssaf et du Trésor Public, pour un montant moyen de 110 000 €**

En fin d'année 2004, 1 265 entreprises, soit 10,25%, ont rencontré des difficultés pour régler leurs cotisations obligatoires. Leur dette fiscale et sociale cumulée s'élève à 140 199 669 €, soit une dette moyenne de 110 830 € par entreprise. A titre de comparaison, 8,56% des entreprises dirigées par des français sont endettées pour un montant moyen de 75 673 €, soit -46,46% que les chefs d'entreprises maghrébins.

Les sommes dues se décomposent de la façon suivante :

- 790 entreprises (soit 62%) ont cumulé 133 352 404 € de dettes fiscales, soit une dette moyenne à l'égard du Trésor public qui s'élève à 168 801 € par entreprise
- 475 entreprises (soit 38%) doivent 6 847 265 € à l'Urssaf, soit une dette moyenne de 14 415 €.

La comparaison entre l'endettement des entreprises dirigées par des ressortissants français et leurs homologues maghrébins font ressortir les tendances suivantes :

- 8,56% des entreprises dirigées par des français sont endettées pour un montant moyen de 75 673 €, soit -1,5 point par rapport aux entités gérées par des dirigeants maghrébins.
- Les dettes sociales concernent 38,1% des entreprises ayant à leur tête un ressortissant français et pour une moyenne de 39 000 €, soit deux fois et demi plus que leurs homologues maghrébins
- Le montant moyen de la dette fiscale des entreprises dirigées par un français s'élève à 98 220 €, soit +76,86% par rapport aux ressortissants maghrébins.

L'analyse de l'endettement pour les trois nationalités (algérienne, tunisienne, marocaine) étudiées fait apparaître les résultats suivants :

- 11,10% des entreprises dirigées par les ressortissants tunisiens sont endettées auprès du Trésor public et de l'Urssaf. 9,81% des chefs d'entreprise algériens et 9,53% des dirigeants tunisiens se trouvent également dans cette situation.

❖ **166 entreprises ont fait l'objet d'un jugement d'ouverture de redressement ou de liquidation judiciaires en 2004, soit 1,34% des entreprises ⁵ dirigées par un ressortissant maghrébin**

Le nombre de redressements et de liquidations judiciaires relevé pour les entreprises dirigées par un ressortissant maghrébin enregistre une nette diminution en 2004, avec l'ouverture de 166 procédures collectives en 2004, 214 en 2002, et de 169 en 2000, alors que le nombre d'entreprises créées par des entrepreneurs maghrébins n'a cessé de croître ces dernières années ⁶.

Le nombre de défaillances est faible, mais les chances de survie des entreprises le sont également. En 2004, 6,6% des entreprises ont été redressées, 8,8% en 2002 et 10,6% en 2000.

Les entreprises concernées par les redressements et les liquidations exerçaient principalement une activité de commerce, soit 22%, puis 20% dans le bâtiment, et 20% dans l'hôtellerie/restauration. Les autres activités exercées, à hauteur de 5% environ pour chacune d'entre elles, sont les prestations de service aux entreprises, les services aux particuliers, l'immobilier, les transports et la fabrication alimentaire.

A noter cependant que le secteur textile, fabrication et commercialisation, a été assez fortement impacté ces dernières années, soit 10 à 15% des jugements d'ouverture de procédures collectives.

Le greffe observe la répartition suivante au sein des trois communautés : 38,55% des entreprises dirigées par des algériens sont concernées par les jugements d'ouverture, 37,35% des tunisiens et 24,10% des

⁵ Le greffe détermine cette notion comme étant le « taux de mortalité » des entreprises, soit le nombre de défaillances rapporté au nombre d'entreprises actives.

⁶ Cf Point 3 de cette étude.

marocains. Les entrepreneurs algériens exerçant une activité dans la restauration (37,7%), le commerce (17%), et la construction (15,3%) ont été les plus concernés par les procédures collectives. Pour les chefs d'entreprises tunisiens et marocains, le commerce et la construction ont été les secteurs les plus touchés⁷. Activité, dimension de l'entreprise et évolution de la conjoncture économique sont étroitement liés et impactent directement les performances des entreprises.

A titre de comparaison, en 2004, le « taux de mortalité » des entreprises dirigées par des français s'élève à 1,17%. Ces entreprises ont été, a contrario, plus nombreuses à bénéficier d'une procédure de redressement judiciaire soit 18% en 2004, 19% en 2002, 16% en 2000. Le nombre de jugements d'ouverture rendus à l'encontre de ces entreprises s'est établi à 2 622 en 2004, 2 708 en 2002 et à 2 513 en 2000.

❖ 70 entreprises potentiellement en difficulté ayant à leur tête un chef d'entreprise ressortissant d'un pays du Maghreb ont été détectées par le greffe en 2004, soit 79,49% de plus qu'en 2003

Tout comme pour les ressortissants français, on note un faible taux de mortalité des entreprises dirigées par un ressortissant maghrébin. Ce résultat peut probablement s'expliquer par le développement de la Prévention des difficultés par le greffe et le Tribunal qui ont intensifié leur lutte contre les défaillances ces dernières années en les détectant et en les traitant dès les prémices.

En 2004, 70 entreprises ayant à leur tête un dirigeant maghrébin ont été détectées par la Prévention, contre 39 entreprises en 2003, 23 entreprises en 2002 et 30 entreprises en 2001. Au sein des trois groupes étudiés, 29 entreprises dirigées par des tunisiens ont rencontré des difficultés, ainsi que 27 entreprises ayant à leur tête un dirigeant algérien et 14 dirigées par un ressortissant marocain. La construction, un secteur sujet aux variations conjoncturelles, a été particulièrement concernée par la Prévention.

En 2004, le taux d'entreprises en difficulté détectées dans le cadre de la Prévention s'élève à 0,57% pour celles gérées par des maghrébins, et à 0,77% pour celles dirigées par des français. Ces dernières ont également enregistré une croissance exponentielle, soit 554 entreprises en 2001 et 1 763 en 2004.

3- Les entrepreneurs maghrébins et la création d'entreprises à Paris depuis 2000

❖ Progression de 18,07% du nombre d'entreprises créées ou dirigées par des entrepreneurs maghrébins à Paris entre 2000 et 2004

Les entreprises créées ou dirigées par un ressortissant maghrébin ont progressé de 18,07% en l'espace de 5 ans. 1 151 nouvelles entreprises se sont immatriculées au Registre du commerce en 2000, 1 260 en 2002 et 1 359 en 2004. La progression s'élève à +9,5% en 2002, puis redescend à +7,9% en 2004.

Les entrepreneurs algériens ont immatriculé 581 nouvelles entreprises au Registre du commerce parisien en 2004, soit 42,75% des entités créées par les ressortissants du Maghreb. Les tunisiens en ont immatriculé 449, soit 33,04%, et les marocains, 329 entreprises, soit 24,21%.

Si l'on compare ces résultats à ceux obtenus par les français, l'on observe que les immatriculations d'entreprises créées ou dirigées par nos ressortissants ont augmenté de 15,3% entre 2000 et 2004. Léger bémol cependant, 15 à 20% des nouvelles structures créées par des dirigeants français à Paris sont des sociétés civiles immobilières faiblement créatrices d'emplois⁸. Les entrepreneurs français ont créé 18 710 entreprises en 2000, 22 240 en 2002, et 21 575 en 2004 dans la Capitale.

⁷ Pour les tunisiens : 25,6% pour le commerce, et 24,4% pour la construction. Pour les marocains : 31,2% pour le commerce et 19% pour la construction.

⁸ La loi pour les Nouvelles Régulations Economiques fixait au 1^{er} novembre 2002 l'immatriculation des sociétés civiles constituées avant 1978 et non-inscrites au Registre du commerce, sous peine de perte de leur personnalité morale. En 2002, le greffe a immatriculé 5 994 sociétés civiles immatriculées avant 1978.

❖ **Trois secteurs d'activité particulièrement créateurs d'entreprises en 2004 : le commerce, la construction et l'hôtellerie restauration**

Les créations d'entreprises dans ces trois secteurs de prédilection se sont réparties de la façon suivante :

- 27,27% d'immatriculations dans le commerce de gros et de détail
- 24,06% dans la construction
- 17,19% dans l'hôtellerie et la restauration

Les services aux entreprises, et le secteur de l'immobilier et de location de biens immobiliers constituent deux pôles d'activité émergents qui englobent chacun 9,17% des créations en 2004.

Les autres grands secteurs d'activité, tels que l'industrie manufacturière (3,90% des créations), les services collectifs sociaux et personnels (3,44%), les transports (2,06%), les activités financières (0,15%) et les autres secteurs (3,5% télécommunications, médecine, agro-alimentaire, etc), sont beaucoup moins bien représentés.

Une analyse des créations par communauté permet de dégager les tendances suivantes pour 2004 :

- Les ressortissants algériens ont créé dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration (29,14%), du commerce (24,77%), de la construction (15,66%).
- 31,88% des entrepreneurs marocains ont créé dans le commerce, 20% dans la construction, et 16,56% dans l'immobilier et la location de biens immobiliers.
- 37,05% des nouveaux chefs d'entreprises tunisiens exercent dans le secteur de la construction, 27,05% dans le commerce de gros et de détail, et 9,77% dans l'hôtellerie et la restauration.

Le 20^{ème} (16,65%) et le 18^{ème} (12,97%) ont été les arrondissements les plus dynamiques en matière de création d'entreprises en 2004. Déjà bien implantés dans ces arrondissements, l'on notera que les ressortissants marocains ont également créé des entreprises dans le 10^{ème} arrondissement, soit 10%, et que les tunisiens et les algériens ont intensifié les créations dans le 11^{ème}. Pour mémoire, le 10^{ème} arrondissement héberge un pôle d'activité lié à la construction en pleine expansion, et le 11^{ème} héberge beaucoup d'entreprises engagées dans le commerce, la restauration, et l'industrie manufacturière.

A titre de comparaison, en 2004, 26,5% des nouveaux entrepreneurs français ont créé dans le domaine de l'immobilier ; 26,1% dans le secteur des services aux entreprises et 17,0% dans le commerce.

❖ **69,61% des nouvelles entreprises dirigées par des maghrébins sont des SARL, et 45% sont dotées d'un capital social compris entre 7 500 et 10 000 €**

Les nouvelles entreprises créées en 2004 par des ressortissants maghrébins sont des SARL à hauteur de 69,61%, et 23,11% de ces entrepreneurs se sont installés en qualité de commerçants personnes physiques. Les chefs d'entreprises ressortissants des pays du Maghreb ont également créé 6,99% de sociétés civiles engagées principalement dans des activités immobilières, et moins de 1% des sociétés anonymes, sociétés par actions simplifiées et de sociétés en nom collectif.

Du point de vue de leur capitalisation, l'on relève que :

- 30% des nouvelles entreprises sont dotées d'un capital social inférieur à 7 500 € (55,65% pour les français),
- 45% d'un capital compris entre 7 500 et 10 000 € (24,57% pour les français),
- 15% d'un capital supérieur à 10 000 € (19,78% pour les français).

- ❖ **17,29% des créateurs d'entreprises maghrébines ont créé une SARL à libre capital en 2004. Un chiffre à comparer avec les 20,44% de créateurs français pour ce type d'entreprise**⁹.

Premier constat, les créateurs d'entreprises ressortissants des pays du Maghreb ont été proportionnellement presque aussi nombreux que les français à profiter de la Loi pour l'Initiative Economique qui offre la possibilité de créer une SARL à libre capital social en 2004. Ces entreprises disposent d'un capital social moyen de départ de 1 973 €, quand elles sont dirigées par des entrepreneurs maghrébines, soit 6,98% de moins par rapport à celles gérées par des ressortissants français.

Leurs activités sont similaires à celles exercées par les autres SARL, à savoir, le bâtiment à hauteur de 24,26%, le commerce, 24% également, l'hôtellerie et la restauration, 14,89%, puis dans une moindre mesure le conseil pour les affaires et la gestion, 5,11%, l'immobilier, 4,68%, et l'informatique, 4,26%. Ces caractéristiques se retrouvent également dans la répartition des activités exercées par les français créateurs.

109 SARL à libre capital ont été créées par les algériens en 2004, 68 entreprises de ce type ont été créées par des tunisiens et 58 par des marocains. Du point de vue du montant en capital, les chefs d'entreprises marocains disposent d'un capital moyen de 2 453 €, les tunisiens de 1 912 € et les entrepreneurs algériens de 1 894 €. Leurs activités dominantes suivent la répartition des activités relevées pour l'ensemble des entreprises qu'ils gèrent, à savoir, le commerce, la construction et la restauration traditionnelle pour les dirigeants algériens, la construction pour les entrepreneurs tunisiens et le commerce pour les chefs d'entreprises marocains.

Monsieur Alain Rallet conclut : *« L'entrepreneuriat maghrébin participe à la mobilité du tissu économique parisien mais il reste cantonné à des secteurs traditionnels où il se déploie à l'échelle de la petite entreprise. Les données ne prennent pas en compte certains aspects de l'apport maghrébin car des entrepreneurs d'origine maghrébine deviennent français, la réussite commerciale (et l'âge) étant un moyen d'insertion puissant. En raison de ces vases communicants, les tendances mises en évidence par l'enquête n'évolueront pas profondément si l'on fait l'hypothèse qu'une plus grande insertion économique s'accompagne logiquement de l'adoption de la nationalité française. Il n'existe pas en effet de circuit économique « communautaire » suffisamment puissant pour justifier un entrepreneuriat maghrébin tourné sur lui-même. Au demeurant, comme l'enquête le montre, les différences entre algériens, marocains et tunisiens relativisent au plan des affaires une communauté géographique supposée. Le seul élément qui pourrait modifier la donne à l'avenir est l'évolution des économies maghrébines elles-mêmes. Insérées dans une zone de libre échange avec l'Europe, elles sont appelées à développer une classe d'entrepreneurs tournés vers les marchés européens. Nous n'aurions plus alors uniquement des entrepreneurs occupant les canaux étroits d'une entrée par le phénomène d'immigration (ancien ou récent) mais des entrepreneurs s'installant dans la perspective d'une conquête de marchés et reflétant le dynamisme des économies d'origine. Le dynamisme de ces économies passe par une meilleure connaissance des marchés européens de manière à mieux profiler leurs produits et services. Si l'intégration au sein de la zone de libre-échange se développait réellement et se poursuivait autrement que sous la forme peu valorisante de la sous-traitance, on verrait alors un changement de l'entrepreneuriat maghrébin à Paris mais nous sommes là dans le long terme. ».*

⁹ La Loi pour l'Initiative Economique du 1^{er} août 2003 autorise la création de SARL avec un capital social libre. Précédemment, les SARL devaient se doter d'un capital social minimum de 7 500 €.

Contacts presse :

Greffe du Tribunal de commerce de Paris Marie-Christine Berneron – Service de la communication 1 quai de la Corse – 75181 Paris cedex 04 Tél. : 01 44 41 54 44 – Port. : 06 80 48 15 63 E-mail : mchristine.berneron@greffe-tc-paris.fr Site web : http://www.greffe-tc-paris.fr	Point Virgule Relations presse Stéphanie Luya – Tygenia Saustier 8 rue des Champs – 92600 Asnières Tél. : 01 41 11 82 04 E-mail : sluya@pvirgule.fr Site web : http://www.pointvirgule.com
---	--

A propos du greffe du Tribunal de commerce de Paris :

Le greffe est une société civile professionnelle de 271 personnes dirigée par quatre greffiers associés officiers publics et ministériels nommés par le Garde des Sceaux. Il assure une double mission juridique et judiciaire. Structure responsable de l'assistance du Président et des Juges du Tribunal de commerce, le greffe gère l'ensemble des registres des entreprises, notamment le Registre du Commerce et des Sociétés qui contient à Paris intra-muros 300 500 entreprises en activité. Tous dossiers confondus, le greffe de Paris a traité en 2004, 140 077 formalités légales et 101 368 décisions de justice, et a enregistré 78 000 inscriptions de privilèges. Il a aussi traité des dossiers de prévention des difficultés de 2 476 entreprises. Le greffe a été certifié ISO 9001 version 2000 en juillet 2004, cette certification a été renouvelée en mai 2005.

Présentation de Monsieur le Professeur Alain Rallet :



Professeur d'économie à l'université Paris Sud, Alain Rallet est directeur du Master Economie Technologie Territoire de la Faculté Jean Monnet (Sceaux) de cette Université. Il est spécialiste d'économie des nouvelles technologies ainsi que d'économie régionale et urbaine. Responsable d'un accord de coopération universitaire avec l'Université de Tunis, il s'intéresse à la diffusion des technologies de l'information et de la communication dans les pays du Maghreb et aux inégalités liées à cette diffusion ("fracture numérique").
Récents publications :

La nouvelle économie en perspective, en collaboration avec B. Bellon et A. Ben Youssef, Economica, Paris, 2003

Réseaux, n° 127-128, La fracture numérique, 2004

Alain Rallet

Université de Paris Sud

54 Boulevard Desgranges

92331 Sceaux Cedex

alain.rallet@jm.u-psud.fr

<http://www.adis.u-psud.fr/rallet>

Tél. : 06 62 43 46 83